

**EMPRUNTS LEXICAUX EN LOBIRI, LANGUE GUR DE CÔTE
D'IVOIRE / LEXICAL BORROWINGS IN LOBIRI, A GUR
LANGUAGE OF CÔTE D'IVOIRE / ÎMPRUMUTURI LEXICALE ÎN
LOBIRI, LIMBA VOLTAICĂ DIN COSTA DE FILDEȘ¹**

Résumé: Au contact d'autres langues, les langues se maintiennent ou évoluent par le biais de l'analogie et de l'emprunt. Le lobiri (langue gur de Côte d'Ivoire) partage son environnement linguistique avec des langues ivoiriennes locales telles que le teen ; le koulango, le dioula... Aussi est-il en contact avec des langues Indo-Européennes comme le français, l'anglais. Le besoin de nommer, voire de représenter des réalités qui n'apparaissent pas dans leur couvert linguistique amène les locuteurs du lobiri à intégrer des mots et des expressions liés à l'innovation technologique, au développement social, linguistique et aux échanges commerciaux, par exemple. Ainsi, l'on constate le développement rapide d'un phénomène linguistique qui contribue à l'enrichissement du stock lexical du lobiri. A ce titre, on observe des particularités au niveau phonologique, morphologique, syllabique et sémantique. L'objectif de l'étude est de décrire l'impact des emprunts sur le lobiri.

Mots-clés: contact, analogie, emprunt, stock lexical, phonologique, morphologique.

Abstract: Language Contacts cause them to maintain or evolve through analogy and borrowing. The Lobiri (gur language Ivory Coast) shares its linguistic environment with local Ivorian languages such as teen; Koulango, Dioula ...It is also in contact with Indo-European languages such as French and English. The need to name or to represent realities that do not appear in its language environment prompts speakers of Lobiri to incorporate words and phrases related to technological innovation, social development, language and trade. Thus, we see the rapid development of a linguistic phenomenon that contributes to the fertilization of the lexical stock of Lobiri. As such, occurred phonological, morphological, semantic and syllabic particularities. The objective of the study is to describe the impact of loans on the Lobiri.

Keywords: contact, analogy, borrowing, lexical stock, phonological, morphological

Introduction

L'emprunt, considéré comme un phénomène qui relève de la communauté linguistique n'étant point individuel et qui représente une caractéristique du code, donc de la langue et non pas du discours, fait partie des procédés par lesquels, on enrichit le lexique d'une langue ; c'est un procédé externe d'enrichissement de celui-ci, qui relève de la situation linguistique de contact entre les langues. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot qui provient d'une autre langue. Ainsi de nombreux travaux sur les emprunts linguistiques des langues africaines ont porté exclusivement sur les emprunts aux langues indo-européennes. (Adj, 2004 ; N'gatta 2008 ; Gbéto 2012). Mais, en enrichissant leur stock lexical, certaines langues africaines empruntent, certes, à des langues étrangères, mais aussi à des langues voisines. C'est le cas du lobiri, langue gur de Côte d'Ivoire. Comme toutes les langues du monde, en plus des ressources internes qui contribuent à l'enrichissement de son vocabulaire, le lobiri s'est retrouvé en situation de contact avec certaines langues étrangères comme le français et d'autres langues africaines comme le dioula. Théoriquement, l'on peut postuler qu'il existe trois aspects importants : l'aspect phonologique, l'aspect morphologique et l'aspect social résumant les critères d'intégration. Cette étude se propose d'examiner les processus d'intégration phonologique et morphologique des emprunts d'origine dioula et française en lobiri.

¹ Sib Sié Justin, Université Félix Houphouët -Boigny d'Abidjan-Cocody, Département des Sciences du Langage, Côte d'Ivoire, sibsijustin@yahoo.fr

Problématique et méthodologie

Cette analyse, qui se veut une contribution aux travaux de Deroy (1956), de Sambieni (2012) et de Tajudeen (2015), soulève plusieurs questions d'analyse. Les questions portant sur l'intégration phonologique et morphologique amèneront à nous interroger sur l'intégration des emprunts d'origine dioula et française en lobiri. Les questions que nous nous posons alors sont de savoir, comment se présentent les changements phonologiques que connaissent les mots lobiri empruntés ? Comment se manifeste l'intégration morphologique des emprunts d'origine dioula et française ? Pour répondre à ces questions, nous sommes parti des travaux antérieurs de Becuwe (1982), Demba (2000), Loubier (2011) Assanvo (2012) et du corpus lobiri élaboré¹.

Mais il n'existe pas d'étude sur les emprunts lexicaux en lobiri. Notre hypothèse fondamentale étant que l'emprunt se fait sur la base de la perception auditive, il a fallu faire ressortir les critères d'intégration. Cette méthodologie nous permettra de mettre en évidence la particularité de l'emprunt lobiri au dioula et au français.

L'analyse qui suit sera menée dans le cadre de la théorie de l'analyse de création lexicale. Ainsi voulons-nous montrer que l'emprunt est un procédé de formation de mots. Il fait partie des ressources externes indispensables à l'enrichissement du stock lexical de la langue en pleine évolution.

Ce travail est structuré, mis à part la présentation de la langue et le rappel phonologique, en deux grandes parties : l'emprunt lobiri au dioula et l'emprunt lobiri au français. A chaque niveau, nous abordons les modifications phonologiques et ensuite les modifications morphologiques constatées.

Présentation de la langue

Le lobiri est une langue du groupe gur parlée en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, il est essentiellement parlé dans la zone de Bouna, Doropo et de Téhini. Cette zone, proche du Ghana au Nord-Est et du Burkina Faso au Nord, s'étend sur la rive droite de la volta noire. C'est une langue parlée par une population qui représente plus de 1,8% de la population ivoirienne, soit environ 414000 locuteurs selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2014). La présente description concerne essentiellement le lobiri de Bouna ou plus précisément langue parlée au Nord-Est de la Côte d'Ivoire dans la région du Bounkani.

1. Rappel phonologique du lobiri

Pour mieux cerner l'étude sur les emprunts en lobiri, il est important de présenter le système phonologique de cette langue.

1.1. Le système vocalique

Selon les résultats de l'étude de Sib (2003 : 40-44), portant sur la détermination nominale en lobiri, le système vocalique se présente comme suit :

(1)

		Antérieures	Centrales	Postérieures
+ATR	fermées	i	ə	u
	ouvertes	e		o
-ATR	fermées	ɪ	a	ɔ
	ouvertes	ɛ		ɔ

¹ Les données qui ont servi à cette étude ont été recueillies en 2003, puis étoffées en 2016.

1.2. Le système consonantique

Le système consonantique du lobiri (Sib 2003 : 48), comprend trente (30) consonnes. Soit le tableau qui suit :

(2)

		labiales	alvéolaires	palatales	vélaires	Labio-vélaires	Glottales	
,non-sonantes	Occlusives	sourdes	p	t	c	k	kp	
		sonores	b	d	ɟ	g	gb	?
		aspirées	p ^h	t ^h		k ^h		
		Glottalisées	?b	?l	?j		?w	
	Fricatives	sourdes	f	s				h
		sonores	v					
Sonantes	Nasales	m	n	ɲ		ŋm		
	Semi-voyelles			j		w		
	Latérale		l					
	Vibrante			r				

2. Emprunt du lobiri au dioula

Au niveau des échanges commerciaux dans la région du Bounkani, le lobiri en contact avec le dioula a emprunté certains items afin de faciliter cette communication commerciale. A cet effet, lors de l'emprunt, dans son stock lexical, nous assistons à une adaptation factuelle dans la langue emprunteuse qu'est le lobiri. Au cours de cette adaptation, nous remarquons que le lobiri pour adapter le mot à son stock lexical, subit un changement phonologique et morphologique résultant d'un processus de réparation qui est un phénomène d'intégration phonologique et morphologique.

Ce changement se décline en deux manières : la substitution vocalique et la substitution consonantique.

2.1. Substitution vocalique

On parle de substitution vocalique lorsque l'opération permet de substituer aux voyelles du mot emprunté des voyelles proches ; bien entendu celles de la langue emprunteuse. Soit les exemples suivants :

(3)

<i>dioula</i>		<i>lobiri</i>	<i>glose</i>
[jùfà]	→	[jìfà]	« viande souillée »
[sàwàrè]	→	[sàwàrò]	« excuse »
[fîlà]	→	[fòlà]	« peulh »
[jìná]	→	[jìná]	« genie »

Au regard des items lexicaux en (3), le processus d'emprunt lexical du lobiri se fait sur la base du paramètre de position. Ainsi, une voyelle antérieure/ postérieure du dioula est systématiquement remplacée par son pendant antérieur/postérieur de même degré d'aperture dans le lexique lobiri. A titre récapitulatif :

(4)

dioula		lobiri
u	→	i
l	→	ɔ
i	→	u
ɔ	→	t

En observant l'exemple (4), on voit que les voyelles postérieures figurent bien dans le système vocalique en lobiri. Pourquoi, en contexte d'emprunt, note-t-on cette substitution ? Comment expliquer le cas d'exception [jɪnǎ] ? Pour bien comprendre cette explication, il suffit de comparer [jɪfǎ] et [jɪnǎ] qui sont différemment rendus en lobiri par [jɪfǎ] et [jɪnǎ]. La solution est de l'ordre de la contagion phonétique. En effet, la consonne palatale [j] influence sa voyelle en lui imposant le trait [+palatal]. Ainsi, la voyelle [u] est rendue [i] en lobiri. En ce qui concerne l'item [jɪnǎ], aucun changement vocalique n'est observé puisque la voyelle [i] est réalisée dans la région du palais dur, lieu de prédilection de réalisation des sons [+palatal].

2.2. Substitution consonantique

Un grand nombre d'emprunts, pour être adaptés à la langue d'accueil ; connaissent une substitution au niveau consonantique. Ces consonnes sont [n], [l] et [r]. Comment ce processus se présente-t-il ? Avant de répondre à cette question, voyons les exemples en (5).

(5)

[dúnújǎ]	[dúlújǎ]	« vie, monde »
[kǎnátújǎ]	[kǎlǎtú]	« égorger »
[sɛ̀lídǎgǎ]	[sɛ̀rídǎgǎ]	« bouilloire »
[jɛ̀lɪ̀bǎ] →	[jɛ̀rɪ̀bǎ]	« griot »
[bǎràkǎ] →	[bǎlǎkǎ]	« bénédiction »
[sǎràkǎ] →	[sǎlǎkǎ]	« sacrifice »
[kǎrà̀mò̀yò̀]	[kǎlǎ̀mò̀]	« marabout »

On constate qu'il n'y a pas de changement consonantique en contexte de voyelle(s) nasale(s) ; ce qui n'est pas le cas du dioula où /l/ devient [n]/ C[+nasal]. En lobiri, la consonne /l/ devient [r] entre deux voyelles distinctes.

Lorsque la langue source possède une consonne alvéolaire dans la deuxième syllabe du mot emprunté, et, quand ce terme est récupéré en lobiri, il s'alterne avec une alvéolaire qui lui est proche pour qu'elle soit acceptée par la langue. Cette alternance ou substitution est réciproque dans le cas des liquides, mais pas dans le cas de la consonne nasale à laquelle se substitue la latérale. Cette disposition s'établit de la manière suivante :

[l] devient [r] et vice versa

[n] devient [l] et non pas la réciproque.

Aussi, cette alternance peut s'expliquer dans la mesure, où le manding parlé à Kong utilise les deux sons, c'est-à-dire [l] et [r]. Mais plutôt le son [r]. Pourquoi le son [r] ? Pour répondre à cette question, nous disons que faisant frontière avec Kong, le lobi, en épousant la religion musulmane venant de Kong, a adopté le son [r] pour marquer cette différence avec le dioula véhiculaire qui emploie le [l] dans les items ci-dessus. Pour éclairer cette remarque sur les phonèmes en question, Dérive (1976 : 72) affirme ceci :

« Nous notions que [l] et [r] à l'intervocalique sont en variante libre tout en remarquant une plus grande fréquence de [r] à l'intervocalique. En fait après une analyse plus fine, il semble bien que dans cette position l et r soient deux phonèmes distincts même si le nombre de paires minimales est restreint. ». En nous référant à cette position de l'auteur, cette réciprocity substitutionnelle de l et r abordée ci-dessus apparaît normale, car ces deux sons sont des variantes.

2.3. Changement morphologique

En adaptant le terme emprunté au dioula à son propre stock lexical, le lobiri procède soit par une élision syllabique, soit par une adjonction syllabique. Dans ce cas, l'on peut dire que ces deux procédés sont issus de l'adaptation morpho-syntaxique. Comment se présentent-ils ? Nous pouvons dire que ces procédés se déclinent en élision syllabique et en suffixation syllabique.

2.3.1. Élision syllabique

L'élision syllabique se manifeste soit par la suppression de la dernière syllabe soit par élision consonantique de la dernière syllabe. Voyons les exemples suivants.

(6)

[kánátìyè]	→	[kàl̀àt̀ì]	« égorger »
[kàrà̀mò̀ỳ]	→	[kàl̀àmò̀]	« marabout »
[násìjì]	→	[násì]	« potion magique »

D'après 2.2, en plus de l'alternance consonantique, on observe une élision syllabique ou une apocope dans ces différents items.

2.3.2. Suffixation syllabique

Soit les exemples suivants :

(7)

[fàrà̀]	→	[fàrà̀ǹì]	« partager »
[kàrà̀]	→	[kàrà̀ǹì]	« écrire, envoûter à l'aide d'un talisman »

En empruntant au dioula, le lobiri ne fait qu'ajouter le suffixe -ǹì à l'item emprunté afin de l'insérer dans son stock lexical.

2.3.3. Création lexicale avec le suffixe [bàrà̀]

Considéré comme substantif dans le stock lexical du dioula, [bàrà̀] devient un morphème suffixal dans la création lexicale en lobiri. De ce fait, emprunté au dioula, **bàrà̀** se comporte comme un suffixe pour créer des noms agent en lobiri. De plus en plus, la langue dans son évolution admet cette création. Ainsi constatons-nous chez les jeunes locuteurs la disparition de **t^hòmá** désignant « travail », et formant un nom composé avec le composant en question pour désigner le nom d'agent que veut exprimer le locuteur. Soit les exemples suivants :

(8)

Bases	Dérivés
[jòl̀ò̀]	[jòl̀ò̀t ^h òmá]
« poulet »	« fermier »
[dè]	dèt ^h òmá]
« or »	« orpailleur »

[jù]	[jùt ^h òmá]
« vol »	« voleur »

Quand le locuteur intègre le suffixe / -bàrà/ dans la formation de ces substantifs simples, nous obtenons ce qui suit.

(9)

Bases	Dérivés
jòlò	jòlòbàrà
« poulet »	« fermier »
dè	dèbàrà
« or »	« orpailleur »
jù	jùbàrà
« vol »	« voleur »

Comme nous l'avons exprimé ci-dessus en 2.3.3, bàrà suffixé au substantif de base a valeur de suffixe mais pas un composant comme thòmá.

3. Emprunt du lobiri au français

L'emprunt du lobiri au français présente une particularité, celle de faire surgir des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. C'est ce qui fait dire à Dumas (2008 :153) que, « les mots d'emprunt s'intègrent dans la langue comme des éléments isolés. ». Par la suite, ils trouvent leur place dans le système linguistique de la langue emprunteuse. A ce titre, il s'agit de se demander quels sont les procédés et les moyens par lesquels ce processus d'intégration se produit en lobiri. Avant tout, nous prendrons comme point de départ la position de Guiraud (1971), qui parlait de trois niveaux d'intégration des termes étrangers en français, « le niveau phonétique, le niveau morpho-lexical et le niveau syntactico-lexical. ». Mais le processus d'intégration des emprunts en lobiri se situe à trois niveaux linguistiques : phonologique, morphologique et sémantique. En ce qui concerne le niveau sémantique, le signifié du terme emprunté est monosémique. Il n'y a donc pas de changement sémantique.

3.1. Modification phonologique

Dans cette section, nous aborderons en premier lieu l'aspect phonétique puis l'aspect phonologique. Que se passe-t-il au niveau phonétique ? Pour répondre à cette question, voyons les exemples suivants :

(10)

<i>Maître d'école</i>	[metr]		[mésétìr]
<i>Fourchette</i>	[furjet]	→	[firséétí]
<i>Commissaire</i>	[komiser]		[kòmiséér]
<i>Sardine</i>	[sardin]	→	[silèdí]
<i>Casserole</i>	[kaseròl]		[kàsítúòò]
<i>Sacoche</i>	[sakəʃ]		[sàkóósí]
<i>Collège</i>	[kolɛʒ]		[kòléésì]

Pour Dumas (2008: 154) à propos de l'intégration des emprunts dans la langue française, « la francisation phonétique repose sur le déplacement de l'accent tonique et de la réduction de la finale, conformément aux deux types de mots français : masculins accentués sur la finale et les « féminins » accentués sur l'avant-dernière syllabe, la finale étant alors un e sourd, post-tonique. »

Partant de ce constat, en lobiri, l'intégration des emprunts présente une particularité au niveau phonétique. Comment cette particularité se présente-t-elle ? On peut remarquer qu'au lieu d'un déplacement de l'accent tonique connu par la francisation phonétique, le lobiri opte pour une modification de la syllabe accentuée consistant en un allongement vocalique généralement accompagné d'un ton haut.

Au niveau phonologique, on remarque quelques phénomènes d'intégration phonologique tels que le changement consonantique, vocalique, la nasalisation, l'insertion, l'élision etc...

3.1.1. Changements consonantiques

On peut remarquer que les emprunts qui comportent des consonnes inexistantes en lobiri, se sont adaptés au système consonantique de cette langue. Les exemples qui suivent nous le montrent.

(11)

français	lobiri	glose
buʒi	bùsɪ	« bougie »
ʒosɛt	sɪséétì	« chaussette »
ʃaʒœr	sàrjèr	« chargeur »
ʒuʒ	ʒùsɪ	« juge »
ʒadarm	ʒàdàr	« gendarme »
ʒuʒemɑ	ʒusèmà	« jugement supplétif »
maʃin	màsɪn	« machine »

En observant les exemples ci-dessus, nous remarquons les changements consonantiques suivants :

La fricative post-alvéolaire /ʒ/ devient soit la fricative sourde /s/ soit l'occlusive palatale sourde /tʃ/. Quant à la fricative sonore, /ʒ/, elle devient également /s/.

3.1.2. Ajout vocalique

Dans ce processus phonologique, les emprunts intégrés peuvent subir une intégration vocalique soit à l'initiale, soit à la finale du terme lobiri avec d'éventuelles modifications. Soit le corpus suivant :

(12)

français	lobiri	glose
radjo	àràʒò	« radio »
repase	ìrɪpàsì	« repasser »
tomat	tòmàtì	« tomate »
tetanɔs	tètànòsì	« tétanos »
bruwɛt	brùwètì	« brouette »
bik	bìkì	« bic »
brɔs	bròsì	« brosse »
pus	pìsì	« puce »

Dans ce processus, nous postulons premièrement que l'insertion vocalique à l'initiale se présente de manière suivante. En lobiri, le phonème /r/ n'est pas admis à l'initial d'un item. Ceci dit, il est intervocalique. Pour l'adapter afin de l'intégrer dans son stock lexical, on doit ajouter une voyelle afin de respecter l'environnement d'apparition de /r/ en lobiri. C'est ce qui explique la préfixation des voyelles /a/ et /ɪ/ dans les deux premiers items de l'exemple (13).

Deuxièmement, les substantifs qui se terminent par les consonnes /t/ ; /s / et /k/, en s'intégrant dans le stock lexical lobiri, se voient ajouter un /ɪ/ afin d'être acceptés par le locuteur. Pour mieux marquer une différence entre le mot français et l'emprunt lobiri, dans

la plupart des cas, afin d'éviter les consonnes finales, le locuteur a ajouté une voyelle finale qui est /u/.

3.1.3. Changement vocalique

Soit les exemples suivants :

(14)			
Français	lobiri		glose
député	dèpità		« député »
numero	nìmirò		« numéro »
profésœr	pròfòsèr		« professeur »
pastœr	pàstèr		« pasteur »
lunet	lòlòti		« lunette »
portabl	pòrtabl		« portable, téléphone »

On remarque que la voyelle antérieure /u/ alterne avec /i/ ; /e/ s'alterne également avec /i/. La voyelle /ɔ/ s'alterne avec /ω/ et /œ/ avec /ε/. Il convient de retenir que dans les emprunts lobiri, au niveau du changement vocalique, nous assistons à une harmonie d'altérité et vocalique comme le suggère la langue emprunteuse elle-même.

3.1.4. Elision vocalique

Ce processus est perceptible à deux niveaux, à l'initiale et à la finale. Soit les exemples suivants :

(15)			
Français	lobiri		glose
apràti	pràti		« apprenti »
esàs	sàs		« essence »
ažas	jas		« agence »
patalɔ	patal		« pantalon »
pòli	pòl		« poli (lisse) »

L'élosion vocalique à l'initiale se perçoit au niveau des trois premiers items du corpus ci-dessus. A ce niveau, lorsque les mots en question sont intégrés au stock lexical lobiri, ils perdent leur voyelle initiale qui est /a/ ou /e/. Quant à la deuxième opération, nous remarquons également que dans les deux derniers items du corpus ce sont les voyelles /ɔ/ et /i/ qui s'élident lorsque ces items français sont intégrés dans le lexique lobiri.

3.2. Modification morphologique

Cette section permet d'analyser l'intégration morphologique des emprunts français en lobiri. A cet effet, il s'agira de faire une analyse portant sur la fusion syllabique et l'adaptation morpho-syntaxique. En ce qui concerne la fusion syllabique dans ce cas, elle peut s'appeler aussi figement de spécificateur (déterminant). Certains parlent d'agglutination de l'article défini ou indéfini. Comment ce phénomène se présente-t-il ?

3.2.1. Fusion syllabique

Dans ce procédé de création, la fusion syllabique n'est autre que la fusion du déterminant et du déterminé qui composent le nominal emprunté à intégrer dans le stock lexical lobiri. Ceci se perçoit à travers les exemples suivants :

(16)			
Français	lobiri		glose
ekɔl	làkòl		« l'école »
kle	làklè		« la clé »
pɛ	dìpɛ		« du pain »

εpo	lèpó	« l'impôt »
duane	làduápè	« la douane »
vε	dìvè	« du vin »
imam	ìmàm	« l'imam »
hoer	lèèr	« l'heure »

On observe dans ces exemples que l'agglutination entraîne la formation d'un seul syntagme. Pour Kossonou (2013 :9) : « La liaison ici, entraîne une sorte d'agglutination dans certains syntagmes. Ce faisant au lieu de deux ou trois items, c'est plutôt un seul qui est généré. Le phénomène d'agglutination est observé entre les articles et le verbe. » Comparativement à l'observation faite par Kossonou sur le cas de l'écriture électronique dite SMS, nous observons que dans les emprunts français, l'agglutination est observée entre l'article et le substantif.

3.2.2. Adaptation morpho-syntaxique

Pour justifier les modifications des emprunts constatés en lobiri dans cette section, observons les exemples qui suivent :

(17)

Français	lobiri	glose
komase	kòmàsìrì	« commencer »
demeRde	dèmèèdìrì	« démerder »
syɔRte	sìpɔ́rtírì	« supporter »
εtR dakɔR	dàkòòrì	« être d'accord »
εtR fu	fòrì	« être fou »

A partir de ce corpus, nous constatons deux modifications : la modification vocalique et l'ajout d'un suffixe verbal. Comment ces changements se présentent-ils ? Au niveau de la modification vocalique, lorsqu'on intègre le mot dans le stock lexical lobiri, les voyelles [+ATR] deviennent [-ATR] ; alors que les voyelles [-ATR] ne changent pas dans cette intégration. La deuxième modification constatée, est l'ajout du suffixe verbal /-rì/.

Conclusion

A travers cette analyse, nous avons montré qu'en plus des emprunts d'origine française, le lobiri comporte des emprunts d'origine dioula, langue voisine et commerciale de la région du Bounkani. De plus, lorsque le lobiri emprunte, il adapte les mots dans son système, certaines modifications phonologiques et morphologiques s'imposent à lui. Pour ce qui est de l'emprunt lobiri au dioula, au niveau phonologique, il a été fait mention de la substitution vocalique et consonantique. Quant au changement morphologique, nous avons relevé l'élision vocalique, la suffixation syllabique et la création lexicale. Concernant l'emprunt du lobiri au français, nous avons relevé également la modification phonologique et morphologique. Au niveau phonologique, d'abord, un changement consonantique a été observé. A ce propos, il y a eu des consonnes telles que /z/ devient /s/ ou /ʒ/, et /f/ devient /s/. Ensuite nous avons observé l'ajout vocalique, et enfin l'élision vocalique. Au niveau de la modification morphologique, la fusion syllabique et l'adaptation morpho-syntaxique ont été relevées dans l'analyse morphologique des emprunts français.

Bibliographie

- Assanvo, A.D., 2012, « Les emprunts lexicaux en agni indénié dans la gamme chromatique », *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, Série Sciences Sociales et Humaines n° : 28, p. 3633-3642.
- Adji S. A., 2004, « Les emprunts linguistiques des langues gur du Togo aux langues du colonisateur : intégration et motivation », *Revue du CAMES*, Série B, vol.006 N° 1-2, p. 213-221.

- Becuwe J., 1982, *Eléments de phonologie et de grammaire du lobiri (parler de Bouna. Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université la Sorbonne Nouvelle, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris II, 479p.
- Coffi S., 2012, « Les français et anglais : une étude de leur intégration phonologique en biali, langue gur Orientale », *Journal Of West African Languages*, XXXIX.2, Benin, p. 83-99.
- Dérive M. J., 1976, Dioula véhiculaire, dioula de Kong et dioula d'Odienné, *Annales de l'Université d'Abidjan, Série Linguistique H*, Fasc. 1, p. 55-83.
- Deroy L., 1956, *L'emprunt linguistique*, éd. Les Belles Lettres, Paris.
- Félicia Dumas, 2008, *Lexicologie française, Românie Isia* : Casa Editorială Demiurg, 208p.
- Gbéto F., 2012, *Nouveau dictionnaire étymologique des emprunts linguistiques en langue fon*, Bénin, les éditions LABO GBE. (int.), P.99.
- Guiraud P., 1971, *Les mots étrangers*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Kossonou K. T., 2013, « Economie Linguistique, Abréviation et écriture orthographique du français : Cas de l'électronique dit SMS Short Message Service », *Revue sudlangues*, N°20, p.67-79. <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article216>
- Louvier Ch., 2011, « De l'usage de l'emprunt linguistique », https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601_usage_emprunt.pdf
- N'gatta K. E., 2014, « Emprunts lexicaux abouré aux langues indo-européennes : contexte d'apparition et changements morphologique », <http://www.ltml.ci/files/articles10/NGATTAKoukouaEtienne.pdf>
- Pamanta D., 2000, « Les emprunts lexicaux peuls au français : analyse linguistique et sociolinguistique à partir du journal kabaaru », https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601_usage_emprunt.pdf
- Sib S. J., 2003, *Détermination nominale en lobiri (parler de Bouna)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody, 100p.
- Tajudeen A. O., 2015, « Les emprunts de source anglaise en français et en yoruba : quelques corrélats sociolinguistiques », <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article243>